



ACTICIDE^{MD} IPS 20

FONGICIDE INDUSTRIEL

Agent de conservation (feuil frais ou sec) pour peintures et enduits intérieurs ou extérieurs; teintures pour bois; adhésifs; dispersions; encres; matériaux de construction; produits d'entretien ménager domestiques, commerciaux et industriels; et liquides pour le travail des métaux.

COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF

3-Iodo-2-Propynyl Butyl Carbamate20%

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

IRRITANT POUR LA PEAU

NO D'HOMOLOGATION 32569 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION



POISON



CORROSIF CONTENU

NET: kg.
No DE LOT:
DATE DE FABRICATION:

THOR ACTICIDE[®] IPS 20 FONGICIDE INDUSTRIEL pèse 1.26 Kg/Litre

Thor Specialties, Inc
50 Waterview Drive
Shelton, CT, 06484 U.S.A.
Tel: (203) 516-6980
Fax: (203) 954-0005

Thor GmbH.
Landwehrstrasse, 1
D-67346, Speyer
Germany

2020-08-14

Sub.No.2020-3173

Maclsaac & Associates

440 Gloucester Street, Suite 2111

Ottawa, Ontario K1R 7T8

(613) 236-2250

MODE D'EMPLOI

Les concentrations (% en poids) d'ACTICIDE^{MD} IPS 20 recommandées ci-dessous valent pour la conservation du feuill frais ou sec. Pour déterminer la concentration d'ACTICIDE^{MD} IPS 20 la plus efficace et économique pour un usage donné, il est recommandé d'effectuer des essais pratiques en ne dépassant pas les limites inférieure et supérieure indiquées sur l'étiquette. Ce produit peut être ajouté à la fin du cycle de production, à condition que la solution soit bien agitée.

<p>PEINTURES ET ENDUITS</p> <p>Le fongicide ACTICIDE^{MD} IPS 20 peut être ajouté aux peintures et enduits à base d'eau ou de solvant (feuill frais ou sec) pour les protéger contre l'attaque des champignons.</p>	<p>Intérieur :</p> <p>0,2 à 0,8% d'ACTICIDE^{MD} IPS 20 (0,2 kg à 0,8kg par 100 kg de produit fini)</p> <p>Extérieur :</p> <p>0,5 à 2,5 % d'ACTICIDE^{MD} IPS 20 (0,5 kg à 2,5 kg par 100 kg de produit fini)</p> <p>Protection (feuill frais) contre l'attaque des champignons :</p> <p>0,2 à 1,0% d'ACTICIDE^{MD} IPS 20 (0,2 kg à 1,0kg par 100 kg de produit fini)</p>
<p>TEINTURES POUR BOIS</p> <p>Le fongicide ACTICIDE^{MD} IPS 20 peut être ajouté aux teintures pour bois conçues pour les surfaces extérieures – parements, terrasses, mobilier de jardin, etc. –, afin de prévenir la croissance des moisissures.</p> <p>Il ne doit pas être utilisé sur du bois qui entrera en contact avec de la nourriture. Les surfaces qui peuvent être en contact continu avec la peau doivent être enduites d'un vernis ou d'une laque après le traitement.</p>	<p>1,0 à 2,4 % d'ACTICIDE^{MD} IPS 20 (1,0 kg à 2,4 kg par 100 kg de produit fini)</p>
<p>ADHÉSIFS</p> <p>Le fongicide ACTICIDE^{MD} IPS 20 peut être ajouté aux formules naturelles ou synthétiques non médicales et non alimentaires (feuill frais ou sec) pour les protéger contre l'attaque des champignons.</p>	<p>0,05 à 0,4% d'ACTICIDE^{MD} IPS 20 (0,05 kg à 0,4kg par 100 kg de produit fini)</p>
<p>DISPERSIONS (y compris les colorants)</p> <p>Le fongicide ACTICIDE^{MD} IPS 20 peut être ajouté aux dispersions pour les protéger contre l'attaque des champignons.</p>	<p>0,30 à 0,4 % d'ACTICIDE^{MD} IPS 20 (0,30 kg à 0,4 kg par 100 kg de produit fini)</p>

ENCREs Le fongicide ACTICIDE ^{MD} IPS 20 peut être ajouté aux encres à base d'eau pour les protéger contre l'attaque des champignons.	0,05 à 1,5 % d'ACTICIDE ^{MD} IPS 20 (0,05 kg à 1,5 kg par 100 kg de produit fini)
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION Le fongicide ACTICIDE ^{MD} IPS 20 peut être utilisé pour traiter les matériaux de construction qui ne viendront pas en contact avec des aliments : matières cellulósiques, cloisons sèches (gypse), béton, maçonnerie, bois d'ingénierie, mortiers, calfeutnants.	0,10 à 0,5 % d'ACTICIDE ^{MD} IPS 20 (0,10 kg à 0,5 kg par 100 kg de produit fini)
PRODUITS D'ENTRETIEN MÉNAGER DOMESTIQUES, COMMERCIAUX OU INDUSTRIELS Le fongicide ACTICIDE ^{MD} IPS 20 peut être utilisé pour empêcher la croissance des champignons dans les produits d'entretien ménager domestiques, commerciaux ou industriels : lingettes de nettoyage, produits de lessive, nettoyeurs, produits d'entretien pour planchers, produits d'entretien pour automobiles, etc. – liquides, gels, cires, lingettes imbibées, ou solutions distribuées par une vadrouille ou une éponge.	0,02 à 0,15 % d'ACTICIDE ^{MD} IPS 20 (0,02 kg à 0,15 kg par 100 kg de produit fini)
LIQUIDES À BASE D'EAU POUR LE TRAVAIL DES MÉTAUX, LE SCIAGE, LE REFROIDISSEMENT OU LA LUBRIFICATION Pour empêcher la croissance des champignons dans les liquides à base d'eau pour le travail des métaux, le sciage, le refroidissement ou la lubrification, ajouter de 500 à 5 000 ppm (0,05 à 0,5 %) de ce produit au liquide dilué. Ajouter ce produit au liquide lors de sa préparation, ou le verser dans le réservoir contenant le liquide. Si ce produit est versé dans le réservoir, faire circuler le liquide pour bien mélanger la solution. Concentrés : Pour empêcher la croissance des champignons dans les concentrés à base d'eau pour le travail des métaux, le sciage, le refroidissement ou la lubrification, ajouter une quantité de fongicide suffisante pour obtenir une concentration allant jusqu'à 5 000 ppm (0,5 %). La quantité nécessaire dans le concentré dépendra de la dilution finale prévue.	

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

NE PAS rejeter d'effluent contenant ce produit dans un réseau d'égouts, un lac, un cours d'eau, un étang, un estuaire, un océan ou tout autre étendue d'eau.

PRÉCAUTIONS

Nocif en cas d'inhalation. Éviter d'inhaler/respirer le brouillard de pulvérisation ou les vapeurs. Cause une irritation de la peau. Ne pas mettre en contact avec la peau ou les vêtements.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, l'application, et pendant le nettoyage et les réparations. De plus, porter des lunettes de protection (lunettes de sécurité ou écran facial) et un respirateur à masque filtrant N95 (minimum) approuvé par le NIOSH (masque antipoussière) qui est correctement ajusté doit être porté pendant le mélange et le chargement.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle. À défaut de directives pour les articles lavables, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Ranger et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.

Si le pesticide s'infiltré sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres.

Retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé le produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer et bien se laver dès que possible.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les organismes aquatiques.

RISQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Ne pas utiliser, verser, déverser ni entreposer à proximité d'une source de chaleur ou d'une flamme nue.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer

les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

Entreposer les fûts à la verticale, les bondes hermétiquement fermées. Ne pas réutiliser les contenants vides. Afin d'éviter la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Ne pas contaminer l'eau ni les aliments destinés à la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à *la Loi sur les produits antiparasitaires*.